

Régionale "Uelzechtdall"

Active au service de la qualité de vie dans la vallée

«Nee zu inkohärente Bau-Projet'en – Fir en attraktiven Zentrum zu Bäreldeeng / Walfer» (Non à des projets de construction incohérents – Oui à un centre attractif à Bereldange-Walferdange): ce fut le thème d'une conférence de presse organisée en septembre 2016, il y a donc 2 ans, par la Régionale «Uelzechtdall» du Mouvement Écologique en étroite collaboration avec des citoyen/nes engagés.

Le but de cette entente était de revendiquer l'abandon de projets isolés (PAP) au profit d'un concept de développement unique pour le centre, ceci dans le but déclaré de créer un centre-village attractif et animé. L'idée étant d'intégrer le projet d'accalmie du trafic sur la N7 élaboré par le ministère du Développement durable dans un projet unique, conçu dans le cadre d'un concept de mobilité communal global. A l'époque, une majorité au sein du conseil communal s'était opposée aux revendications et donnait son accord au projet d'un promoteur (malgré l'absence d'un plan directeur), une décision qui recevait au-delà le feu vert du ministère de l'Intérieur.

En accord avec le Mouvement Écologique, plusieurs habitants ont ensuite introduit un recours devant le tribunal administratif, pour violation des dispositions légales, e.a. . Dans sa décision de juillet 2018, la Cour a plaidé en faveur des plaignants et a annulé les décisions prises par l'ancien conseil communal et par le ministre de l'Intérieur.

La voie est ainsi libre au développement d'un concept de mobilité cohérent pour le centre de la commune dans le cadre de la conception d'un nouveau PAG et qui prend en considération le projet visant à calmer le trafic sur la N7 et à trouver une solution aux problèmes de la mobilité en général. La voie est également libre à la participation renforcée des citoyens-habitants de la commune. L'exemple de Walferdange démontre clairement que l'engagement au profit du bien-être et de la qualité de vie de tous porte finalement ses fruits !

La question de l'accalmie du trafic sur la N7 respectivement du CR 123 a fait l'objet d'une série d'entretiens avec des responsables: en 2018, le ministère a en effet soumis un projet actualisé pour avis aux conseils échevinaux des communes de la vallée de l'Alzette. Néanmoins, une partie du tracé situé sur le territoire de la commune de Walferdange n'a toujours pas fait l'objet d'une actualisation.

En cours d'exercice, hormis ce dossier, la Régionale s'est penchée sur une série de questions ponctuelles portant sur la protection de la nature ou encore sur la mobilité, soumises par des citoyen/nes de la vallée.

CONTACT

Camille Muller
mullkoch@pt.lu